



# Note de conjoncture

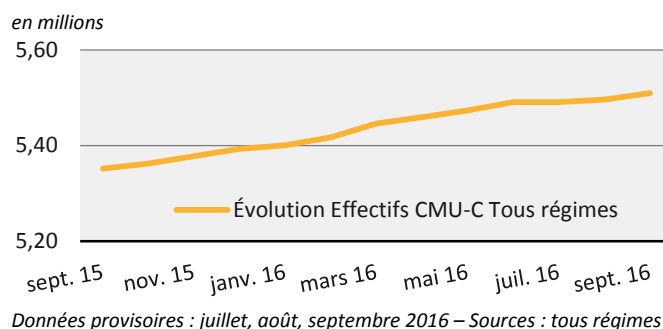
## EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

### LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 SEPTEMBRE 2016

Avec 5,51 millions de bénéficiaires estimés au 30 septembre 2016, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 3 % en un an, dont 3,4 % en métropole. La baisse des effectifs dans les Dom se confirme (- 0,8 %).

Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 septembre 2016			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4,89 M	0,62 M	5,51 M
Évolution sur 3 mois	0,5%	-0,5%	0,4%
Évolution sur un an	3,4%	-0,8%	3,0%
Régime général	4,36 M	0,59 M	4,94 M
Évolution sur 3 mois	0,3%	-0,5%	0,2%
Évolution sur un an	3,3%	-1,0%	2,7%

\*Dont 0,63 million de bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



### LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 SEPTEMBRE 2016

Au 30 septembre 2016, la dépense totale de soins prise en charge pour les bénéficiaires de la CMU-C au régime général représente 1,83 Md€ (dépense en trésorerie). Le coût moyen par bénéficiaire s'établit à 418 € (métropole et Dom) ; il est en baisse de 1,6 % sur une année complète mobile. Ce coût est légèrement plus élevé en métropole que dans les Dom (respectivement 421 € et 401 €).

Le coût moyen pour les soins hospitaliers est de 107 € pour l'ensemble du territoire. La diminution de 5 % est portée conjointement par les prestations hospitalières (- 4,9 %) et par le forfait journalier (- 5,3 %). Elle concerne 73 départements en métropole et 3 dans les Dom.

Le coût moyen pour la ville est de 312 €. Il baisse très légèrement (- 0,4 %).

Les évolutions du coût moyen sont contrastées par poste de dépense : en hausse pour l'ensemble des soins dentaires, curatifs et prothétiques, (87 € / 1,6 %), en recul plus accentué pour les honoraires des généralistes (44 € / - 3,7 %) et le médicament (78 € / - 3,8 %).

Le contraste est également territorial : sur les 25 départements les plus importants en termes de montant total de la dépense, 14 ont une évolution du coût moyen en hausse.

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2016 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 365 M€	4,2%	312 €	-0,4%
Hôpital	468 M€	-0,6%	107 €	-5,0%
Total	1 833 M€	3,0%	418 €	-1,6%

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2016 Métropole				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 185 M€	4,6%	311 €	-0,5%
Hôpital	418 M€	-0,2%	110 €	-5,1%
Total	1 603 M€	3,3%	421 €	-1,7%

\* ACM : année complète mobile

\*\* Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (4,38 M de bénéficiaires), Métropole et Dom

### LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PUMA AU TITRE DU RSA SOCLE AU 30 SEPTEMBRE 2016

À fin septembre 2016, 1,80 million de personnes sont affiliées à l'assurance maladie sur critère de résidence au titre du RSA (régime 806)<sup>1</sup>. Ce chiffre est en baisse de 6,1 % par rapport à septembre 2015. Le fléchissement est confirmé par les données définitives de juin 2016 : 1,78 million de bénéficiaires, soit - 5,1 % par rapport à juin 2015.

<sup>1</sup> Données brutes, métropole et DOM

# EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

## LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 31 OCTOBRE 2016

Du côté des caisses d'assurance maladie, la délivrance des attestations continue à un rythme satisfaisant : sur les dix premiers mois de l'année, leur nombre est de 1 112 277, en hausse de 7,7 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2015.

À fin octobre 2016, sur les douze derniers mois, 1,44 million de personnes ont obtenu une attestation ACS.

Le nombre de personnes couvertes par un contrat ACS s'établit à 1 119 997 au 31 octobre 2016 (stock). Il poursuit sa progression selon un rythme assez soutenu.

Dans le cadre de la réforme des contrats ACS au 1<sup>er</sup> juillet 2015, les souscriptions ont été particulièrement nombreuses à partir d'octobre 2015 et jusqu'en janvier 2016. Si les personnes concernées ne renouvellent pas leurs droits, la progression du stock pourrait être ralentie<sup>1</sup>.

À fin octobre, le taux d'utilisation des attestations s'élève pratiquement à 78 %. Il est assez stable sur les trois derniers mois.

La répartition par formule des effectifs protégés par l'ACS n'évolue quasiment pas dans le temps. Le contrat C reste prédominant puisqu'il regroupe à lui seul plus de 40 % des personnes protégées par un contrat ACS. Près de 80 % des personnes sont couvertes par un contrat de niveau supérieur et / ou intermédiaire.

<sup>1</sup> Un suivi et une analyse fine des sorties sont actuellement mis en place par le Fonds CMU.

Mois	Nb personnes souscription contrat ACS (flux)	Nb personnes contrat ACS en cours (stock)	Evolution mensuelle Nb personnes (stock)	Taux utilisation attestations ACS
30/04/2016	74 537	968 621	-	-
31/05/2016	61 515	1 013 077	44 456	-
30/06/2016	58 902	1 056 199	43 122	-
31/07/2016	51 109	1 077 596	21 397	75,5%
31/08/2016	43 722	1 092 535	14 939	77,1%
30/09/2016	51 895	1 105 282	12 747	77,4%
31/10/2016	50 672	1 119 997	14 715	77,8%

	Formule A	Formule B	Formule C	Total des 3 formules ACS
Nb personnes couvertes	254 630	412 550	452 817	1 119 997
Structure	22,7%	36,8%	40,4%	100,0%

Sources : Organismes complémentaires

## TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

### ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

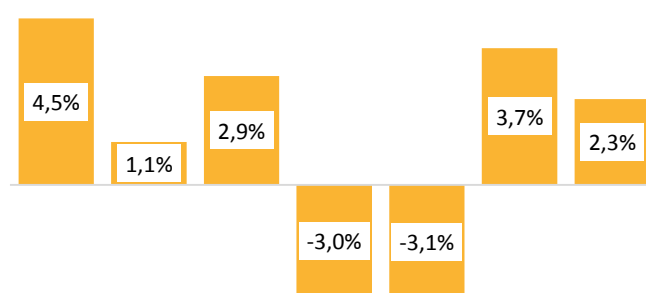
L'assiette s'élève à 34,57 Md€ sur un an au 30 septembre 2016 (chiffres bruts déclarés par les OC). Sur le troisième trimestre, elle évolue de + 2,3 % et porte l'évolution sur les neuf premiers mois de l'année à + 0,5 %.

Compte tenu des informations recueillies auprès des OC, il existe un potentiel de rattrapage sur le quatrième trimestre 2016. Selon les prévisions du Fonds CMU, l'évolution devrait atteindre 1,3 % sur l'ensemble de l'année. Le ralentissement constaté sur 2015 serait confirmé.

L'évolution constatée sur l'assiette est toujours portée par un faible nombre d'OC. Il est délicat dans ce contexte de dégager des tendances générales. Les évolutions d'un trimestre donné s'expliquent davantage par des contextes individuels que les contrôles conduits par le Fonds permettent d'éclairer.

Dans les cas de baisse d'assiette, les OC concernés évoquent souvent l'ANI qui peut avoir un effet :

- sur leur portefeuille de contrats individuels : les contrats migrent sur des contrats collectifs proposés par d'autres OC ;
- sur les contrats collectifs puisque certains contrats peuvent être remis en cause suite à des mises en concurrence.



T1 2015 T2 2015 T3 2015 T4 2015 T1 2016 T2 2016 T3 2016

■ Taux d'évolution trimestriel (T N / T N-1) - chiffres bruts

Sources : Déclarations des organismes complémentaires (chiffres bruts)